

FACULTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE

34 Rue du Jardin des Plantes

- BP 199-

86005 Poitiers



DIPLOME UNIVERSITAIRE DE DESINFECTION ET STERILISATION DES DISPOSITIFS MEDICAUX



Unité de Formation

UFR Médecine et Pharmacie, 34 Rue du Jardin des Plantes –BP 199-
86005 Poitiers ☎ 05 49 45 43 43

Responsables de la Formation

Mme le Dr Sarah THEVENOT, MCU-PH Hygiène, Poitiers
contacter sur : s.thevenot@chu-poitiers.fr ☎ 05 49 44 49 65

Mme le Dr Isabelle PRINCET
Mr le Dr Olivier CASTEL

PH Pharmacie, Poitiers
MCU-PH Hygiène, Poitiers

Objectifs de la formation

Apporter toutes les compétences nécessaires à la désinfection (notamment des endoscopes) et à la stérilisation des dispositifs médicaux dans un système d'assurance qualité. Ceci intègre la connaissance des référentiels réglementaires et normatifs, la connaissance des différents procédés de désinfection et de stérilisation, l'organisation et les contrôles en matière de stérilisation et de traitement des endoscopes, la gestion d'un service de stérilisation ou d'une unité de traitement des endoscopes à l'hôpital et la participation à la démarche qualité en désinfection et stérilisation.

Public concerné par la formation

Peuvent accéder à la formation les Docteurs en Pharmacie, Docteurs en Médecine, internes en médecine ou pharmacie, odontologistes ou internes en odontologie, vétérinaires, ingénieurs biomédicaux, sages-femmes, cadres de santé, infirmiers diplômés d'état (dont infirmiers de bloc opératoire et infirmiers anesthésistes), responsables qualité.

Capacité d'accueil

Elle est de 12 étudiants sélectionnés sur dossier. Adresser le formulaire de candidature, une lettre de motivation et un *curriculum vitae* au Dr Sarah THEVENOT avant la date indiquée sur le formulaire de candidature.

Inscription

Auprès de : Mme PLAT
Scolarité de l'UFR Médecine et Pharmacie
34 Rue du Jardin des Plantes – BP 199-
86005 Poitiers cedex
☎ 05 49 45 43 07

Organisation de la Formation

La formation se déroule sur 1 an, à raison de 2 jours consécutifs par mois d'octobre à mai.

Le volume horaire total est de 80 heures/étudiant, sous forme de cours théoriques, ateliers dirigés, formation pratique et visite sur le terrain.

Thèmes abordés durant la formation :

Formation théorique :

- le risque infectieux lié à l'utilisation des dispositifs médicaux
- la prise en charge du risque liée à la Maladie de Creutzfeldt-Jakob
- les différentes étapes du traitement des dispositifs médicaux
- le conditionnement, la péremption et le stockage des dispositifs médicaux
- le fonctionnement d'un autoclave, réglementation sur ces appareils
- les contrôles, la métrologie et la validation du process de stérilisation
- la notion de valeur stérilisatrice
- le choix des DM à stériliser et corrosion
- les autres procédés de stérilisation
- les alternatives à la stérilisation
- le fonctionnement d'un service de stérilisation centrale
- les contraintes architecturales en stérilisation centrale
- le management d'une équipe de stérilisation
- la formation du personnel et l'évaluation de sa formation
- les différentes stratégies de traitement des endoscopes
- la maîtrise de l'environnement en stérilisation centrale et en salle de traitement des endoscopes
- l'assurance qualité
- la qualification et la certification
- la traçabilité dans le traitement des dispositifs médicaux
- la matériovigilance

- les responsabilités
- l'ergonomie et la protection du personnel (désinfection et stérilisation)
- la sous-traitance et l'externalisation du traitement des dispositifs médicaux

Ateliers dirigés :

Ces travaux seront réalisés par petits groupes encadrés par des professionnels spécialistes de la question et concerneront :

- la rédaction de procédures
- la conduite d'audits
- la rédaction de cahier des charges pour l'achat d'autoclaves, laveur-désinfecteurs d'endoscopes...

Formation pratique :

Elle sera menée au sein d'un service :

- de stérilisation centrale
- de traitement manuel des endoscopes
- de traitement automatisé des endoscopes

Contrôle des connaissances :

L'enseignement est sanctionné par un examen de fin d'études. Pour être admis à subir cet examen, les candidats doivent avoir assisté à tous les enseignements.

L'examen de fin d'études comporte une épreuve écrite dont la durée est de 2 heures notée de 0 à 20 et portant sur le programme. Elle aura lieu en juin avec une session de rattrapage en septembre.

Coût :

Le coût de la formation est de 800 €

Pour les étudiants, le montant de l'inscription est de 400 €

NB : ces tarifs incluent les droits universitaires (170 €).